

INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ODDO BHF Partage

(ci-après, le « Fonds »)

Ce Fonds est géré par ODDO BHF Asset Management SAS

CODE ISIN: Part A - FR0011336627 - EUR - Capitalisation et/ou Distribution

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du Fonds est de surperformer son indicateur de référence composite (80% BOFA ML Euro Corporate Index (ER00) et 20% MSCI Europe Net return) au travers d'investissements sur les marchés de taux et d'actions sur un horizon de placement minimum à 5 ans. La performance de l'indicateur inclut les coupons/dividendes nets détachés par les obligations/actions qui composent l'indicateur.

Le Fonds est géré de manière active et discrétionnaire. Il cherche à réaliser des plus values sur les titres composant l'actif du Fonds. Le processus d'investissement intègre des critères éthiques fondamentaux qui s'appliqueront en amont des critères financiers. Des critères ESG - environnement, social et gouvernance – s'appliquent également au processus de sélection des actions. Le processus d'investissement se décompose en deux étapes : une analyse de l'environnement macroéconomique mondial, de l'évolution des marchés et l'anticipation de l'évolution des marchés permettant une allocation d'actif et une sélection des actions ou titres de créance en fonction des convictions des gérants/analystes de ODDO BHF Asset Management SAS.

Le Fonds pourra être exposé :

- de 60% à 100% maximum de son actif net au marché de taux: obligations (y compris obligations convertibles à hauteur de 20% maximum de son actif), titres de créances négociables à taux fixes et à taux variables ou instruments du marché monétaire émis par des Etats de la zone euro ou des sociétés ayant leur siège social dans la zone euro et pensions. Le Fonds pourra être exposé à hauteur de 15% dans des titres dont les émetteurs sont en dehors de la zone euro. Les titres seront libellés en euros à l'exception de 15% maximum de l'actif composé de titres en devises hors euro.

Les titres pourront être notés « Investment Grade » soit au minimum BBB- ou High Yield ou non notés (Standard & Poor's ou via une notation interne à la Société de Gestion) mais le Fonds pourra investir jusqu'à 50% maximum de son actif net en titres non notés. La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation, l'appréciation des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des porteurs, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux.

- jusqu'à 40% maximum de son actif net au marché actions de tout secteur et de toute taille de capitalisation boursière dont les émetteurs ont leur siège social en Europe et jusqu'à 10% de l'actif net en dehors de l'Europe.

L'approche d'intégration des critères ESG retenue est une approche combinant « best in universe » et « best effort » qui favorise l'existence et l'amélioration de

bonnes pratiques. Un scoring interne des titres en portefeuille, basé sur nos analyses propriétaires et des bases de données externes, est réalisé. En excluant de l'univers d'investissement éligible les titres les moins bien notés, ce scoring extra financier impacte directement la phase de construction du portefeuille.

Le Fonds peut être investi jusqu'à 50% de son actif net (i) en parts ou actions d'OPCVM relevant de la Directive Européenne 2009/65/CE, (ii) en FIA établi dans un Etat membre de l'UE et/ou en fonds d'investissement de droit étranger mentionnés au R.214-25 et répondant aux conditions de l'article R.214-13 du Code Monétaire et Financier. Ces OPC pourront être gérés par ODDO BHF Asset Management SAS et ODDO BHF Asset Management GmbH et seront compatibles avec la stratégie d'investissement du Fonds.

Le Fonds pourra être exposé au risque de change jusqu'à 30% de son actif net. Le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés règlementés français et étrangers ou de gré à gré, à des fins d'exposition ou de couverture des risques de taux, actions et de change. Ces opérations pourront conduire le Fonds à être surexposé globalement jusqu'à 105% de l'actif net tous marchés confondus. Le Fonds a adhéré au code de transparence de l'Association française de gestion financière disponible sur le site am.oddo-bhf.com (rubrique informations réglementaires) ou sur simple demande auprès de la Société de Gestion.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h15 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même.

La part du Fonds est une part de capitalisation et/ou distribution. Dans la mesure où les revenus distribuables le permettent, chaque porteur de part(s) versera annuellement, via le Fonds, à la date de clôture de l'exercice du Fonds, au Fonds de Dotation « Des Pierres et des Hommes », une partie des revenus distribués par le Fonds représentant au plus 1% de la valeur liquidative de chaque part. Ce Fonds de Dotation a pour objet de soutenir, en sa qualité exclusive de fonds de distribution, par tous moyens humains, financiers et matériels, directement ou indirectement, toutes missions d'intérêt général à caractère philanthropique (« les hommes ») ou concourant à la défense du patrimoine (« les pierres ») dans la sphère catholique. Le solde (à savoir les revenus distribuables dépassant 1% de l'actif net) sera capitalisé.

La part A capitalise et/ou distribue ses revenus, sur décision annuelle de la société de gestion.

Durée de placement recommandée : 5 ans

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.

Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 3 :

Le Fonds présente un niveau de risques modéré en raison de l'allocation de ses investissements: 1) exposition à hauteur de 70% minimum sur des produits de taux d'émetteurs publics ou privés, principalement notés « Investment grade » et émis dans la zone euro. 2) exposition à hauteur de 30% maximum sur les marchés d'actions européens (principalement), de toute taille de capitalisation, qui contribue à augmenter le niveau de risque du Fonds.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de liquidité: Le Fonds investit sur des marchés qui peuvent être affectés par une baisse de la liquidité. Le faible volume de transactions sur ces marchés peut impacter les prix auxquels le gérant initie ou liquide les positions.

Risque de contrepartie: risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

Frais prélevés par le Fonds sur une année

Frais courants	1,07 %
----------------	--------

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances

Commission de surperformance	Néant
------------------------------	-------

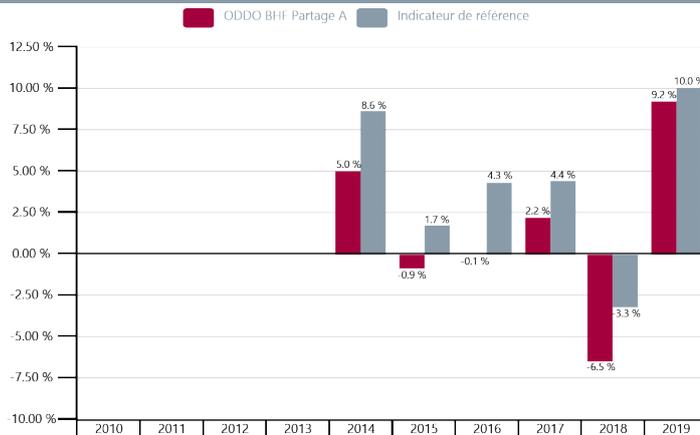
Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en septembre 2019.

Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donne le montant exact des frais encourus.

Ils ne comprennent pas les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur demande auprès de la Société de Gestion.

PERFORMANCES PASSES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Ce Fonds a été créé le 01/03/2013.

La devise de référence est EUR.

La stratégie d'investissement et le profil rendement/risque du Fonds a été modifiée le 26/03/2018.

Les performances antérieures à cette date ne sont donc pas représentatives de la gestion actuellement mise en œuvre

Jusqu'au 26/03/2018 l'indicateur de référence composite était « 75% BOFA ML Euro Corporate Index (ER00) et 25% MSCI Europe Net return ». A compter du 26/03/2018 l'indicateur de référence composite est « 80% BOFA ML Euro Corporate Index (ER00) et 20% MSCI Europe Net return ».

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : ODDO BHF SCA

De plus amples informations sur le Fonds, tels que le prospectus et les documents périodiques, sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.

D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Fonds.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité :

Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 14/02/2020.